

Refuser un projet injuste de réforme des retraites

Les orientations gouvernementales sur la réforme des retraites ont été confirmées officiellement le 16 Juin. « Travailler plus longtemps », tel est le remède présenté. Ces orientations sont dangereuses et injustes tant pour les salariés du public que pour ceux du privé. Reculer l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans et par voie de conséquence l'âge d'application de la fin de la décote à 67 ans, tout en continuant à augmenter la durée de cotisation selon la règle de la loi Fillon, c'est la logique des mesures phares s'appliquant à tous. De plus, le gouvernement entend rapprocher le public du privé (carrières en rien comparables) en dégradant la situation des fonctionnaires : augmentation du taux de cotisation des fonctionnaires - et donc baisse du salaire -, mise en cause du droit des fonctionnaires ayant eu 3 enfants à partir à la retraite au bout de 15 ans d'activité et restriction des conditions d'accès au minimum garanti. Le gouvernement se fixe aussi pour objectif le gel de l'effort financier de l'Etat au financement du régime de retraites des fonctionnaires, ce qui ferait baisser le montant des retraites. Ces annonces répondent aux exigences du MEDEF, avec aussi de nouvelles aides aux entreprises pour l'emploi des « seniors ». Le gouvernement ne prend pas en compte les demandes fortes du mouvement social, notamment celles concernant la pénibilité du travail ou la prise en compte – question d'importance dans notre secteur- des années d'études, de thèse et de travail à l'étranger. Ne prévoyant que de manière cosmétique une contribution sur les hauts revenus et ceux du capital, le gouvernement ferme les autres hypothèses de financement, alors que la crise aggrave le chômage et que la précarité explose dans notre secteur avec la multiplication des contrats de type ANR et la possibilité offerte par la loi LRU de recruter des non titulaires de toutes catégories. De plus, le Comité de pilotage destiné à suivre « le retour à l'équilibre des régimes à l'horizon 2018 » pourrait proposer des mesures aggravant encore celles du 16 Juin.

Les organisations soussignées dénoncent les propositions gouvernementales du 16 Juin. Elles partagent, avec la CFDT, la CFTC, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA, les objectifs suivants : donner la priorité à l'emploi stable, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi par une relance industrielle prenant en compte des impératifs écologiques et par l'amélioration de notre environnement, notamment par des services publics de qualité. Elles rappellent qu'elles sont attachées à notre système de retraites basé sur la répartition, au Code des pensions et à la solidarité intergénérationnelle.

Les organisations soussignées revendiquent une réforme des retraites visant l'amélioration de celles-ci pour tous, tant pour le Code des pensions que pour le régime général. Cela signifie notamment :

- droit à partir à 60 ans avec une pension à taux plein, d'un montant de 75% du salaire moyen des six derniers mois pour les fonctionnaires,
- maintien et amélioration des droits des femmes,
- indexation des pensions sur les traitements eux-mêmes indexés sur les prix.
- prise en compte de la situation particulière des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche entrant très tardivement dans le métier et après de longues périodes de précarité: années d'études, années de thèse, périodes de travail à l'étranger, vacances ...

Alors que les jeunes ont les plus grandes difficultés à trouver un emploi tant dans le public que dans le privé et que la précarité tend à se généraliser, les organisations soussignées refusent que l'on contraigne les plus âgés à rester au travail plus longtemps pour espérer une retraite décente, ce qui augmenterait encore le chômage des jeunes. Les organisations soussignées exigent pour tous, la validation des années d'études dans le calcul des annuités ouvrant droit à retraite, et la prise en compte dans le calcul des retraites des périodes de stages, d'insertion, d'emplois précaires, de chômage non-indemnisé ... qui conduisent les jeunes à accumuler des droits à retraite très incomplets

Pour sauver et renforcer les régimes de retraite par répartition et le code des pensions, chacun doit se mobiliser. Les organisations soussignées appellent les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche actifs et retraités à participer massivement à la journée nationale de mobilisation le jeudi 24 juin (grèves, manifestations).

Elles appellent leurs organisations locales à se rencontrer et à décider de débats avec les personnels et les étudiants sur les questions de retraites. Pour rendre visibles les revendications du supérieur et de la recherche, elles participeront dans un cortège commun aux défilés avec le mot d'ordre ou/et des banderoles :



La poursuite de l'action pendant l'été préparera l'amplification des mobilisations en Septembre.

Organisations signataires : FSU (SNESUP - SNCS - SNASUB - SNEP) - CGT (SNTRS - Ferc'Sup) - CFTC Recherche - UNSA (SNPTES - Sup'Recherche) - Solidaires (Sud Recherche EPST) - UNEF - SLU - SLR

Les manifestations annoncées : **Paris - 14 h de République à Nation en passant par Bastille (rendez-vous autour du ballon Enseignement Supérieur-Recherche)**